



## Informer et apaiser

**VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT.** Le sujet des éoliennes anime aujourd'hui les discussions dans la commune, qui verra trois listes se disputer les sièges du Conseil communal le 7 mars. L'une d'elle s'est d'ailleurs positionnée contre ce projet. Le syndic Jean-Bernard Chassot, qui se représente, sait que ce thème sera d'actualité lors de la prochaine législature. Comment l'aborder sereinement? En donnant la parole à la population. «Ce sont les citoyens en assemblée qui prendront la décision. Aujourd'hui, on entend tout et n'importe quoi. Des séances d'information et des études complémentaires sont nécessaires.»

Ces prochaines années, la commune construira une halle double de gymnastique. «Un concours d'architecture a été réalisé, reprend le syndic. Le choix est fait. Nous attendons une relâche des mesures sanitaires pour présenter le projet lors d'un vernissage. Si les finances le permettent, la halle sera inaugurée lors de la prochaine législature.» Enfin, l'épuration des eaux et la mise en place du système comptable MCH2 devront aussi être traitées par le Conseil communal. VAC

### Vuist.-dt-Romont

**2337 habitants** en décembre 2020 (+74 par rapport à 2015).

**88,4%** de taux d'impôt communal.

**1%** de contribution immobilière.

## Etudier une fusion

**GRANGETTES.** Une union avec Le Châtelard et Massonnens: voilà le dossier qui devrait occuper le Conseil communal ces prochaines années. Le sujet est encore évoqué au conditionnel, car sa réalisation dépendra des finances. «En fin d'année dernière, la majorité des citoyens des trois villages se sont prononcés en faveur du lancement d'une étude de fusion, explique le syndic Christophe Menétray. En mai, les responsables des finances se rencontreront pour établir l'état des lieux. C'est à ce moment-là que nous lancerons la procédure ou non.»

Le projet qui pourrait faire avancer le cheminement d'une fusion serait la construction d'une école

à Massonnens. Celle-ci accueillait les élèves des trois villages, déjà alliés au niveau du cercle scolaire. Reste à savoir si les communes auront les moyens de leurs ambitions. «Une étude de faisabilité est en cours», détaille le syndic. VAC

### Grangettes

**218 habitants** en décembre 2020 (+32 par rapport à 2015).

**77%** de taux d'impôt communal.

**2%** de contribution immobilière

## Priorité aux écoles

**MÉZIÈRES.** Comme Billens-Hennens et Romont, la nouvelle école primaire, prévue dans le chef-lieu, occupera le Conseil communal. Une fois tous les élèves installés dans leurs nouvelles classes, en 2023, il sera temps pour l'Exécutif de se pencher sur l'avenir des bâtiments scolaires vides à Mézières et à Berlens. «La commune souhaite les transformer», annonce le syndic Jean-Claude Raemy. Des réflexions seront menées à ce sujet à l'avenir.»

### Mézières

**1063 habitants** en décembre 2020 (+63 par rapport à 2015).

**93%** de taux d'impôt communal.

**2,5%** de contribution immobilière.

Le syndic, qui se représente, entend également étudier la création d'une nouvelle ligne de bus TPF à Berlens. Autre défi: l'introduction du système comptable MCH2. VAC

## Garder les jeunes

**LE CHÂTELARD.** Lors de la prochaine législature, le Conseil communal verra défiler plusieurs dossiers d'importance. Le premier concerne l'éventuelle fusion avec Massonnens et Grangettes (*lire ci-dessus*). David Fattetbert y est favorable, surtout si ce mariage permet la construction d'une école primaire et d'une salle de gymnastique. Autre investissement à venir: l'augmentation du captage d'eau potable.

À plus long terme, l'Exécutif souhaite offrir aux jeunes la possibilité de rester au village. «On constate qu'ils s'en vont en ville ou chez nos voisins pour habiter des logements moins onéreux, explique David Fattetbert. Nous connaissons actuellement un problème avec le Plan directeur cantonal, qui ne nous permet pas d'offrir de nouveaux terrains à bâtir.»

Ainsi, le Conseil communal mène des réflexions pour racheter des bâtiments, dans le but d'y héberger l'administration ou des logements abordables. «Nous souhaitons également augmenter notre potentiel économique en créant de nouvelles zones.» VAC

### Le Châtelard

**349 habitants** en décembre 2020 (-26 par rapport à 2015).

**97%** de taux d'impôt communal.

**2,8%** de contribution immobilière.

# Avancer à nouveau et rattraper le retard

Quels sont les défis qui attendent les conseils communaux lors de la prochaine législature? Tour d'horizon dans les localités situées au centre de la Glâne.

VALENTIN CASTELLA

**ROMONT.** La prochaine législature sera-t-elle plus calme que l'actuelle? C'est en tout cas le souhait de la plupart des candidats romontois, qui prônent une nouvelle collégialité et une meilleure communication entre l'Exécutif et la population. Preuve que l'affaire Dominique Butty et le dossier de l'école primaire ont laissé des traces. L'ancien syndic n'est plus là. L'école primaire, par contre, reste l'une des priorités de la prochaine législature. «Le projet est désormais lancé et les prochains membres du Conseil communal auront tout en main pour construire le bâtiment», explique le vice-syndic Jean-Denis Cornu.

Le libéral-radical ne se représente pas. Il observera donc de plus loin le traitement des autres dossiers. Le premier concerne la gare routière et le déplacement du quai militaire, mené par les TPF. «L'aménagement de la place de la Gare s'effectuera lors de la prochaine législature», continue Jean-Denis Cornu.

### Repenser l'intra-muros

Il faudra certainement attendre un peu plus longtemps pour la réalisation de la route de contournement, autre chantier important à venir que la commune accompagnera sans mener la danse.



L'aménagement de l'intra-muros sera l'un des gros dossiers à traiter par les prochains membres du Conseil communal de Romont. ARCH - A. VULLIQUOUD

L'Exécutif sera encore confronté à d'autres enjeux. Des thèmes qui étaient d'ailleurs déjà sur toutes les lèvres lors du début de l'actuelle législature. À l'image de l'aménagement de l'intra-muros. «Un mandat d'étude parallèle, bientôt lancé, permettra de bénéficier d'une vision complète des besoins de la vieille ville. Il déterminera ce qu'il est possible de réaliser, notamment en ce qui concerne la diminution du nombre de places de parc autour des bâtiments historiques, tout en conservant un accès et ainsi

ne pas nuire aux commerçants.»

Une amélioration de la mobilité douce et une augmentation de la présence des transports publics figurent également parmi les prochains dossiers.

### Romont

**5416 habitants** en décembre 2020 (+179 par rapport à 2015).

**90%** de taux d'impôt communal.

**3%** de contribution immobilière.

Enfin, les conseillers communaux devront relever un défi de taille. Celui de «retrouver une nouvelle dynamique», décrit Jean-Denis Cornu, qui poursuit: «Durant quatre ans, les relations au sein de l'Exécutif ont été difficiles. Raison pour laquelle nous n'avons pas beaucoup avancé sur certains dossiers. Nous avons tenté de rattraper notre retard depuis une année et tout se passe mieux. Il est désormais important de continuer à avancer, d'autant plus que la situation financière de la commune est saine.» ■

## De gros chantiers en perspective

**SIVIRIEZ.** Ces prochaines années, la commune va changer de visage. En effet, de nombreux projets d'envergure vont prochainement commencer. Le premier concerne le centre sportif situé à l'extérieur du village et d'un budget de 7 millions de francs. Le début des travaux est prévu dans quelques mois et ils devraient durer environ une année et demie. L'actuel terrain de football sera alors transformé. Le syndic René Gobet, qui se représente, informe qu'aucun projet n'est actuellement sur les rails. «La question de son aménagement surviendra certainement lors de la fin de la prochaine législature.»

À quelques centaines de mètres de là, un autre chantier va démarrer en 2021. Il s'agit de la construction de l'EMS. La commune envisage d'ailleurs de rendre la zone située entre le home, l'église et l'école plus conviviale et sécurisée. René Gobet évoque aussi l'équipement de la zone d'activité En Jogne (8000 m<sup>2</sup>) et du quartier des Chaussées.

La prochaine législature sera marquée par l'introduction d'un Conseil général. «Il s'agira d'une découverte et il faudra apprendre à travailler différemment», décrit le syndic.

Enfin, comme la plupart de ses voisins, la commune devra empoigner le sujet des éoliennes. «Nous abritons deux sites potentiels. Afin de rétablir la confiance et d'éviter les discussions, il faudra intégrer et rassurer la population. Actuellement, aucun engagement n'a été pris. Les citoyens seront consultés auparavant.» VAC

### Siviriez

**2352 habitants** en décembre 2020 (+120 par rapport à 2015).

**88%** de taux d'impôt communal.

**1,2%** de contribution immobilière.

## L'école et l'éolien

**BILLENS-HENNENS.** Un nouveau chapitre va s'ouvrir dans la commune. En effet, quatre conseillers communaux, dont la syndique Evelynne Jaquet, quitteront l'aventure cette année. Renouvelé, l'Exécutif devra toutefois traiter des dossiers qui datent. Le premier concerne la construction de l'école primaire de Romont. Faisant partie du même cercle scolaire que le chef-lieu, Billens-Hennens attend avec impatience le dénouement de cette affaire qui a défrayé la chronique lors de la présente législature. «Nous sommes dans l'incertitude, car nous ne connaissons pas l'impact budgétaire de cette nouveauté», explique le conseiller communal sortant Florian Dubail. L'Exécutif devra également se battre pour se faire entendre, la communication entre les différents acteurs (Romont, Billens-Hennens et Mézières) n'étant toujours pas optimale: «Nous ne pesons pas bien lourd, reprend Florian Dubail. Nous pouvons exprimer nos inquiétudes, mais cela ne veut pas forcément dire que nous sommes entendus.»

Florian Dubail évoque également le dossier éolien: «Jusqu'à présent, la commune ne s'est pas engagée. Le sujet fait beaucoup discuter dans la région. Il faudra se montrer attentif.»

La traversée du village et l'aménagement du centre seront aussi au cœur des préoccupations du Conseil communal. «Une préétude a déjà été effectuée à ce sujet. Le but est de construire un endroit permettant aux habitants de se réunir.» Enfin, le Plan d'aménagement local devrait être finalisé. VAC

### Billens-Hennens

**793 habitants** en décembre 2020 (+99 par rapport à 2015).

**95%** de taux d'impôt communal.

**1%** de contribution immobilière.